

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE

Sommaire

Tables
de l'année

2009

Au
sommaire :

Table des articles,
notes,
conclusions
et avis classés par
noms d'auteurs
I à V

Table
alphabétique
des matières
VI à XXIV

Table
chronologique de
la jurisprudence
XXV à XXVIII

DOCTRINE

Paul Bouaziz et Nicolas Collet-Thiry : La rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée : mode d'emploi.

Manuela Grévy : Vidéosurveillance des salariés dans l'entreprise : une atteinte par nature disproportionnée aux droits de la personne.

Patrick Henriot : Pour un Ministère public actif dans la construction de la jurisprudence sociale.

JURISPRUDENCE

voir notamment :

Un encadrement de l'accès de l'employeur aux fichiers et messages personnels réduit à sa plus simple expression.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 21 octobre et 17 juin 2009 – Note Adrien Brousse (p. 90)

Le renforcement du contrôle judiciaire des justifications des différences entre les salariés d'établissements différents.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 28 octobre 2009 – Note Isabelle Meyrat (p. 94)

Information des travailleurs en cas de transfert d'entreprise : l'incidence du défaut de transposition en droit interne de la directive 2001/23.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 28 octobre 2009 – Note Nicolas Moizard (p. 110)

Illicéité d'un arrêté municipal instaurant une restriction de distributions de tracts sur la voie publique.

Jurisdiction de proximité de Cholet 23 octobre 2009 – Note Jean-Louis Vasseur (p. 98)

Temps d'habillage et de déshabillage : Travail effectif ? Droit à contrepartie ?... Ni l'un, ni l'autre.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 28 octobre 2009 et 10 novembre 2009 – Note Michel Desrues (p. 108)

Arrêts récents de la Cour de cassation résumés par **Thierry Tauran** (pp. 3 et 4 de la couverture).



Doctrine :

La rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée : mode d'emploi, par **Paul Bouaziz**, Avocat au Barreau de Paris et **Nicolas Collet-Thiry**, Juriste en droit social, membre du laboratoire de Droit social de l'Université Paris II Panthéon-Assas 65

Vidéosurveillance des salariés dans l'entreprise : une atteinte par nature disproportionnée aux droits de la personne, par **Manuela Grévy**, Maître de conférences à l'Institut des Sciences sociales du travail de Sceaux - Université Paris I Panthéon-Sorbonne 81

Annexe : Libertés et droits fondamentaux – Vidéosurveillance – 1° Proportionnalité et finalité du dispositif – Appréciation – 2° Personnes épiées – Salariés – Information – 3° Sécurisation des données.

CNIL, Délibération n° 2009-201 du 16 avril 2009 85

Pour un Ministère public actif dans la construction de la jurisprudence sociale, par **Patrick Henriot**, Substitut général, Vice-Président du Syndicat de la magistrature 87

Jurisprudence :

CONTRAT DE TRAVAIL – Exécution – Obligation patronale de sécurité – Mésentente grave et persistante entre salariés.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 23 septembre 2009 90

1° CONTRAT DE TRAVAIL – Exécution – Moyens informatiques mis à disposition du salarié – Usage personnel – Limites (deux espèces) – Fichiers de nature personnelle – Identification (première espèce) – Correspondances électroniques – Consultation par l'employeur – Condition (deuxième espèce).
 2° LIBERTES ET DROITS FONDAMENTAUX – Protection – Action du délégué du personnel.

Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 21 octobre 2009 90

Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 juin 2009 91

Note Adrien Brousse, Avocat au Barreau de Paris 92

CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS – Egalité de traitement – Rémunération – Salariés travaillant dans des établissements différents.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 28 octobre 2009 94

Note Isabelle Meyrat 95

LIBERTES ET DROITS FONDAMENTAUX – Diffusion de tracts sur la voie publique – Restrictions par arrêté municipal – Appréciation de la légalité de l'acte – Défaut de lien avec le maintien de l'ordre public – Atteinte à la liberté d'expression.
JURIDICTION DE PROXIMITE DE CHOLET 23 octobre 2009 98

Note Jean-Louis Vasseur, Avocat au Barreau de Paris 99

LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE – Convention de reclassement personnalisé – Obligation pour l'employeur de préciser les motifs économiques de sa proposition – A défaut, absence de cause réelle et sérieuse.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 27 mai 2009 100

LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE – Lettre de licenciement – Motivation – Enoncé du motif économique – Précision (deux espèces).
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 juin 2009 101

Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 22 septembre 2009 101

Note Xavier Médeau, Avocat au Barreau des Ardennes 102

LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE – Unité économique et sociale – 1° Plan de sauvegarde de l'emploi – Application volontaire – Appréciation des moyens – Indigence du contenu – Annulation du PSE – 2° Ruptures conventionnelles – Absence de consultation des représentants du personnel – Compatibilité avec la directive communautaire 98/59 – Régularité de la rupture relevant du CPH.
COUR D'APPEL DE GRENOBLE (Ch. Soc.) 23 novembre 2009 103

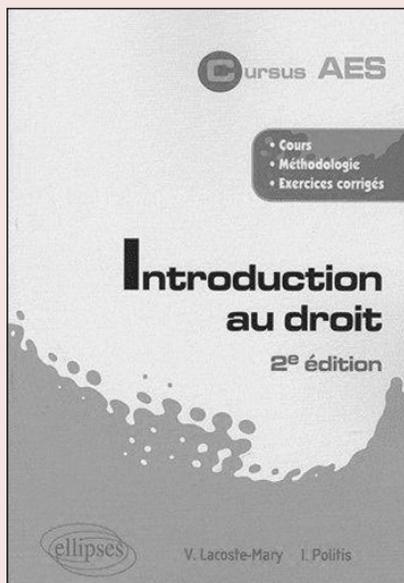
Note T.K. 106

TEMPS DE TRAVAIL – Habillage (deux espèces) – Assimilation à du temps de travail effectif (non) (première espèce)
– Contreparties – Limite – Changement de tenue effectué sur le lieu de travail (deuxième espèce).

Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 28 octobre 2009	108
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 10 novembre 2009	108
Note Michel Desrués , Défenseur syndical	109

TRANSFERT D'ENTREPRISE – Condition – Information des salariés en l'absence de représentants du personnel –
Obligation résultant de la directive 2001/23 – Défaut de transposition – Indemnisation du préjudice (non).

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 18 novembre 2009	110
Note Nicolas Moizard , Maître de conférences à l'Université d'Orléans, CRJ Pothier	111



INTRODUCTION AU DROIT (2^e édition)

par Valérie Lacoste-Mary et Irène Politis

Ellipses coll. Cursus AES - 254 pages
ISBN10 : 2-7298-5098-8 - 20,5 euros



RPDS n° 777 - Janvier 2010

Au sommaire :

Numéro spécial

JURISPRUDENCE DE DROIT SOCIAL 2008-2009

- * 115 sommaires de jurisprudence commentés
- * Classement par thèmes suivant le plan du Code du travail

Pour les lecteurs non abonnés à la RPDS, il peut être commandé à : **NSA La Vie Ouvrière, BP 88, 27190 Conches-en-Ouche**

Prix du numéro : **6,80 € (+ forfait de 3 € par envoi).**

Abonnement : **71 € par an à NSA La Vie Ouvrière, BP n° 50119, 92244 Malakoff cedex.**

Commandes et abonnement en ligne sur notre site Internet www.librairie-nvo.com ou www.lecodedutravail.fr